



TAXI FABBRI

4 rue du Général Foltz
90000 BELFORT

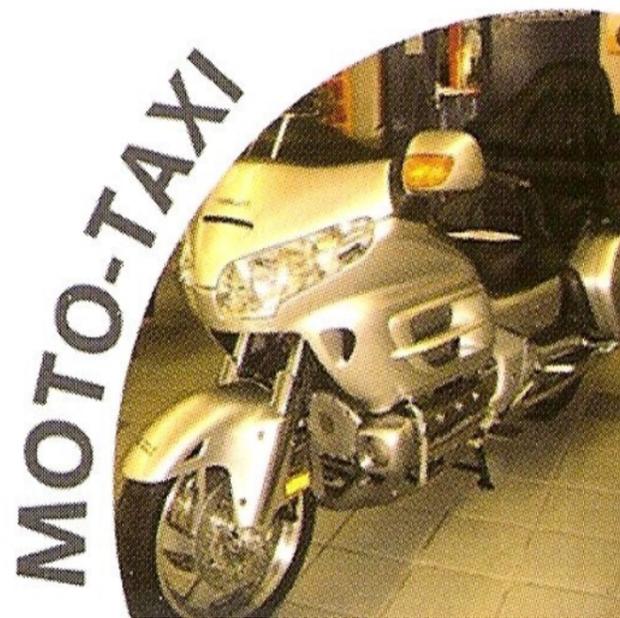
 06 85 99 30 34

 06 07 47 42 24

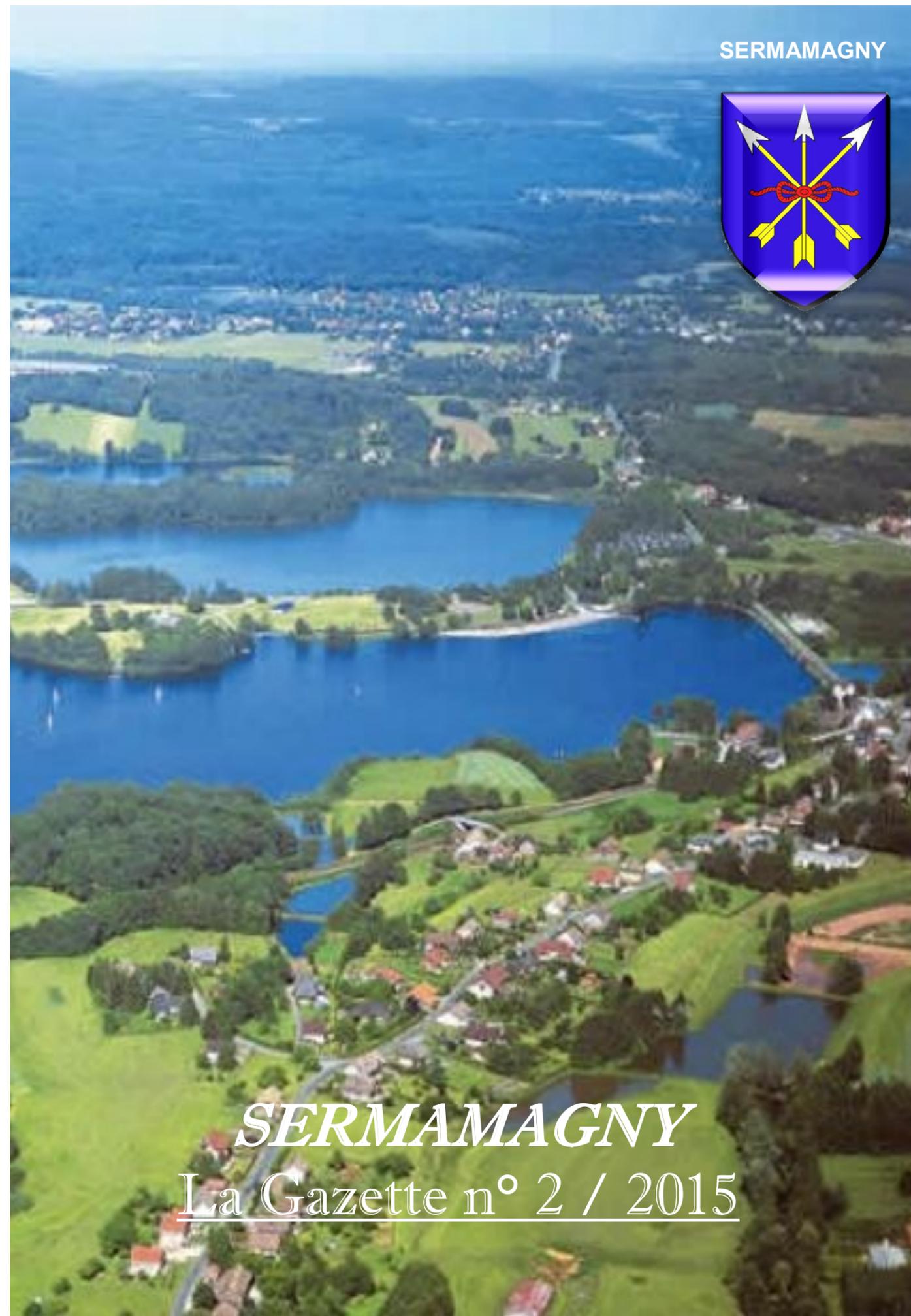
Fax: 03 84 21 24 14

Taxis.fabbri@orange.fr

Toutes distances - Aéroports
Colis express - Prix forfaitaires
Circuits touristiques
Véhicules climatisés
de 5 à 9 places
sur RDV



SERMAMAGNY



SERMAMAGNY

La Gazette n° 2 / 2015

JEUX



Le mot du Maire

DÉLICIEUSE MOUILLÉ	VILLES ÉLUS	POIDS ACROBATES	HABLES	VILLE DES ALPES CHAUFFEURS	SOUHAIT CROYANTE	RÉGIME	PÉRIODIQUE ÉTENDAI	DIVIN MARQUIS
			TRÈS SÉVÈRES				VOLCAN ITALIEN GENRE LITTÉRAIRE	
DÉSASTRE DÉBITENT			DONNE LE CHOIX FILLE MISÉRABLE	GROSSIER SUR LES DIPLOMÉS				
ANCIENNE RUSSIE BLONDE ANGLAISE		ÉVOQUÉE ALCOOL			FOLLE À LIER ENTERRÉ			
	INDIVI- DUALISTE CAPITALE DE L'ÉQUATEUR					VOYELLE DOUBLÉE	ARTICLE ARABE MOUCHE QUI PIQUE	AVANTS DE BATEAUX
ÉBAUCHE PRONOM INDEFINI				NE SERT À RIEN GUENILLE				
	BOÎTE COLONIE		FACTEUR SANG NOMADE				CONJON- CTION	
CLASSE- MENTS A LE POUVOIR			INFUSION CANTIQUE			PRÉPOSITION		SANS PARTI
		ANCIENNE POSTE SOUS LE BALLON		CONVIERA DÉCHIFFRÉ				
CHEF RECRUTEUR	SUGGÉRÉE DOULEURS OSSEUSES					APPRIS MAL AU VENTRE		TISSU ÉCOSSAIS
		FLEUVE CÔTIER POLICE SÉCRÈTE	MINABLE RÉSIDU DE FER		AU FOND DES GORGES PLANS D'EAU			
HÉROS GREC GRUGÉ				POUR VOIR GREFFÉES			TRÈS COURT GRAISSAS	
	PLEURNI- CHÉRENT FILS D'ADAM					AFFLUENT DE LA LOIRE		IL VIT À L'EST
POSSESSIF TOUR BIBLIQUE		GRAND LAC MÉLANGÉE		CONFESSION			POSSESSIF TRANSPORTA	
			JADIS RÉPÈTE SA LEÇON			CONCUR- RENT RISTOURNE		
AUDACE GRAND ÉCRAN					BOULES DE GLACE PETIT OISEAU			
			ARTICLE ÉTRANGER OPPOSITIONS	CROCHET DE BOUCHER RISQUÉ		PARESSEUX CARTE À JOUER		SUR LA CROIX
UTILISES	ENFERMÉE DU PLASTIQUE					COLLE À LA VITRE ARME DE POING		
					RAYONS NOTE		HOMOGÈNE FILM DE SPIELBERG	
NEZ DU CACHALOT VIES D'ERMITES			CHEFS MUSULMANS				RÔDE	
				PEU SÛR				

Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

Le N°2 de *La Gazette de Sermamagny* que vous avez entre les mains vient de paraître. Sa qualité d'impression est supérieure au précédent car nous avons changé le photocopieur de la mairie, désormais plus performant et moins onéreux. Je tiens à remercier les annonceurs, fournisseurs privilégiés de la commune dont la participation permet et facilite cette publication.

Notre commune a connu d'importants travaux d'amélioration de la voirie. La rue de Valdoie est complètement rénovée, les trottoirs de la RD 465 en direction de Chaux sont quasiment terminés car il ne reste plus que les barrières de sécurité à poser le long du fossé. Comme prévu le radar pédagogique a été déplacé plus en amont coté Chaux. Les chantiers continuent, parmi eux l'élargissement et la pose de l'enrobé sur le chemin des Grandes Véronnes sera fait fin septembre début octobre. En parallèle les employés communaux ont commencé de repeindre les passages piétons dans la grande rue et la signalisation des dos d'ânes de ralentissement. La piste cyclable entreprise par le Conseil Départemental depuis le parking du Malsaucy chemine à son rythme vers Giromagny.

Le repas des aînés du 25 janvier 2015 a réuni beaucoup de convives. Les « nouveaux » ont découvert avec beaucoup de plaisir cette conviviale rencontre où se nouent amitié et liens affectifs. Je félicite tout particulièrement l'équipe du CCAS, qui a œuvré et préparé cette sympathique rencontre. Avec le CCAS nous avons décidé de reconduire également les bons d'achat auprès des commerçants et artisans de la commune. Ils remplacent les colis de fin d'année, cette disposition a rencontré auprès de nos aînés un accueil favorable. Nous renouvelons aussi la remise des cartes jeunes gratuites pour plus d'une cinquantaine d'adolescents du village.

La rentrée scolaire s'est bien passée. Didier Mazzoni, un collègue conseiller municipal, avec l'aide des employés communaux a peint des motifs de jeux d'éveil et pédagogiques dans la cour de l'école. La peinture a été fournie par le RPI et les dessins par la professeure des écoles Aurélie Enderlin. Le résultat est magnifique et suscite l'admiration de tous ceux qui l'approchent en venant à la mairie. Que tous les acteurs en soient remerciés très chaleureusement.

Le plan local d'urbanisme (PLU) doit être bientôt opérationnel après la délibération du 7 septembre 2015, il remplacera le plan d'occupation des sols (POS). La loi nous impose des travaux pour une meilleure accessibilité aux bâtiments communaux. Nous devons présenter une solution avec un architecte mandaté avant fin septembre pour être en règle et éviter des pénalités. Ces aménagements certes justifiés n'en représentent pas moins un coût élevé pour nos finances. Nous réfléchissons à une alternative intéressante et innovante.

En vous souhaitant bonne lecture je vous rappelle que je suis à l'écoute de vos avis et de toutes les propositions constructives dans l'intérêt général.

Philippe CHALLANT

Solutions dans le prochain numéro

Nos employés communaux

Jean Pierre PACZOS nous a quittés



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès brutal de Jean-Pierre Paczos plus connu sous l'appellation de « Jano ». Cette nouvelle a jeté tristesse et consternation dans notre commune. Jano était né le 25 mars 1957 à Belfort, venant des travaux publics, il avait été recruté par le Maire de l'époque Emile Litot en 1999 avec la qualité d'agent d'entretien. En 2013 il avait été nommé adjoint technique de première classe. Qui à Sermamagny n'a pas rencontré Jano au volant du tracteur de la commune pour l'arrosage des plantations, le déneigement, le fauchage des accotements et également pour la réalisation de toutes les tâches dévolues à un employé communal, travaux qu'il assurait avec courage, disponibilité et sérénité. Nous avons une pensée émue pour ses proches.

Damien LENGERT, 25 ans



Employé à la commune depuis le 29 juin 2009 dans un premier temps en contrat aidé (CAE), puis nommé stagiaire pendant un an et titularisé le 29 juin 2011. Damien est nommé responsable des services techniques et est chargé de la distribution des travaux auprès des autres employés sous la direction de Jean-Pierre Grosjean, adjoint aux travaux.

Maxence ROMARY, 20 ans



Employé à la commune depuis le 8 septembre 2014 en contrat aidé (CAE) jusqu'au 7 septembre 2017. Avec son CAP de maçonnerie et sa formation BAC Pro Paysagiste, Maxence complète très bien l'équipe avec son sérieux et ses connaissances. Les diverses réparations des matériels endommagés ne lui font pas peur et essaie toujours de trouver une solution à leur remise en bon état.

Renaud DUSAUTOIS, 16 ans



Employé au titre d'apprenti Bac pro paysagiste, Renaud est né le 31 décembre 1998 au Burkina Faso. A sa sortie du collège, en septembre 2014, il est entré au CFA du Lycée Agricole Lucien QUELET de Valdoie pour y suivre une formation Bac pro d'une durée de 3 ans en alternance. Il entame sa deuxième année d'apprentissage au sein des employés communaux à la mairie de Sermamagny. Renaud termine l'effectif, apprécié de ses collègues, il est très actif avec une volonté évidente de bien apprendre le métier.

Cuisine

Recettes de la mère Brazier

Gâteau de foies de volailles

Nettoyez les foies, bien enlever le fiel et les nerfs. Passez les foies au mixer, ajoutez les œufs, le fond de volailles, le lait et l'ail haché finement, salez et poivrez. Beurrez les ramequins sur assiettes chaudes et disposez un cordon de sauce autour des « gâteaux ». Décorez avec les branches de cerfeuil. On peut accompagner ce met avec des champignons sautés à la poêle avec échalotes hachées.

Pour 10 personnes:

- 1 kg de foies de volaille
- 60 cl de lait
- 30 cl de fond de volaille
- 10 œufs
- 4 gousses d'ail - sel et poivre - cerfeuil pour le décor
- 50 cl de sauce crustacés ou de tomate.

Pêches gratinées au sabayon

Dans une casserole à fond épais (bannissez l'aluminium), disposez les jaunes, le sucre et le vin. Mélangez au fouet sur feu doux (pas au-dessus de 70°). Quand le mélange atteint la consistance d'une pommade épaisse, retirez du feu en continuant de battre pendant quelques minutes. Disposez 2 oreillons de pêche dans chaque coupelle, nappez de sabayon et passez à la salamandre ou sous le grill d'un four de ménage jusqu'à obtention d'une belle couleur dorée.

Pour 4 personnes:

- 8 oreillons de pêche.

Sabayon:

- 5 jaunes d'œufs
- 125 g de sucre semoule
- 20 cl de vin blanc liquoreux ou Banyuls ou Champagne.

Bon appétit

Bernard FRANCOIS.

Cuisine

La cuisine des «Mères»

La mère Fillioux, la mère Buisson, la mère Brazier resteront à jamais gravées dans la cuisine des femmes. La mère Brazier qui exerçait au col de la Luère dans la région lyonnaise en est un très bon exemple. C'est à elle que l'on doit la renommée culinaire de Lyon et le titre décerné par Curnonsky, Prince élu des gastronomes de « capitale mondiale de la gastronomie ».

Laissons à Paul Bocuse, le pape de la cuisine française, faire l'éloge de la mère Brazier.

En 1946 j'avais vingt et un ans, je revenais de la guerre et j'ai appris que la mère recherchait un commis. Je suis donc monté au col de la Luère pour me présenter. J'ai eu la chance de faire la route à vélo et je crois que c'est pour cela qu'elle m'a engagé: « ce gamin qui fait 20 kilomètres de côte en vélo pour venir travailler doit être courageux... ». Le travail, c'était le mot clé, première levée et dernière couchée, elle voyait tout et voulait que tout soit maison. Les distractions étaient rares pour les jeunes cuisiniers. La mère ne nous accordait jamais le moindre jour de repos et nous devions mettre la main à tous les travaux. Pourtant j'ai gardé un bon souvenir de cette époque.

J'ai appris à faire une cuisine simple, ce qui ne veut pas dire facile, j'ai appris l'exigence sur la qualité des produits. J'ai appris l'économie, mais j'ai surtout appris qu'il n'y a jamais de réussite sans travail, ce qui paraît banal mais qu'on oublie trop souvent. Les menus de la mère étaient peu variés mais toujours parfaits.

Ce que l'on trouve révolutionnaire aujourd'hui dans la nouvelle cuisine était tout simplement chez elle, des trucs de bonne femme. Je fais toujours les volailles en vessie qui sont les poulardes demi-deuil de la mère, poulardes de Bresse, bien entendu. Chez elle on en cuisait une cinquantaine chaque dimanche. On parle de nouvelle cuisine et cela ne veut pas dire grand-chose, il y a la bonne et la mauvaise, c'est tout !.

Après avoir été une institution, la mère Brazier est restée un personnage. Son caractère éclatant se manifestait par un mélange d'agressivité et de générosité, de rigueur et d'indulgence. C'est en 1933 que le guide Michelin délivra les 3 étoiles, elle fut de la première promotion, elle reçut des rois, des présidents, des vedettes, de Marlène Dietrich à Charles de Gaulle.

La mère avait aussi de l'humour, lorsqu'un lyonnais austère et distingué venait dîner en compagnie d'une personne jeune et jolie, mais inconnue de la bourgeoisie, il demandait la discrétion, alors la mère avait une formule, « mais monsieur, je vous comprends, on doit suivre la grand messe à la cathédrale, mais de temps en temps, il n'est pas défendu d'aller faire une prière dans une petite chapelle ».

Je suis resté chez la mère pendant trois ans, avec quelques stages chez son fils Gaston. La mère était donc une rude femme mais bonne avec pudeur.

Elle a abandonné en juin 1974 son restaurant du col de la Luère, vaincue à 78 ans par tant de fatigues accumulées. Elle a reçu des hommages incroyables des plus grands du monde entier.

Avec la mort de la mère Brazier a disparu une forme de cuisine simple, honnête et rigoureuse mais sans prétention. Les successeurs dont je suis n'oublieront pas son grand exemple

Paul BOCUSE.

ETAT CIVIL

Naissances:

04/01/2015 Romane HAAS
15/02/2015 Flavio ROBERTI
11/03/2015 Sarah MEBARKI
12/03/2015 Clémence BOURQUIN Née sur la commune
05/04/2015 Antonin GREC
22/05/2015 Adelia DA CRUZ BAPTISTA
22/05/2015 Elyna DA CRUZ BAPTISTA
17/06/2015 Fatma UZUN
27/06/2015 Sura ERDOGMUS
17/08/2015 Auréliane DEVENOGES.

MARIAGE:

02/05/2015 François LIROT et Jennifer LECOMTE

DECES:

07/02/2015 Simone COURBOT née GREVILLOT (84 ans)
21/02/2015 Jacqueline PULCHER née PREVOT (82 ans)
27/02/2015 Anne Marie OBERLE née GENET (66 ans)
07/04/2015 Jean FASCINA (81 ans)
10/05/2015 Michel PELTIER (85 ans)
10/07/2015 Jean Pierre PACZOS (58 ans)
29/07/2015 Huguette LENOT née BILLER (88 ans).
10/09/2015 Bleuette MORAND née HOLTZ (82 ans)

Sarl POMPES FUNEBRES PHELPIN CHAMBRE FUNERAIRE

Sarl au capital de 7622.45 €

N° d' Habilitation 04 90 27

Toutes démarches et formalités

Transport de corps avant et après mise en bière

Inhumation, crémation

Articles funéraires.

Permanence 24 h / 24 — 7 j / 7 sur appel téléphonique

☎: 03.84.29.51.47

2, Rue Saint Martin 90330 CHAUX

HORTICULTEUR Gérard MANGEL



- Plants de Printemps
- Chrysanthèmes
- Compositions de Noël
- Pensées.

Commandes par téléphone - Livraison gratuite

408 Le Lyaumont 70320 AILLEVILLERS

Tél.: 03.84.49.29.11 - 06.12.57.42.76



Au fil de l'eau



Les deux étangs sont ouverts de mi-mars au 31 janvier suivant, tous les jours.

On y pêche, la carpe, la truite, le brochet, le sandre et la friture, ainsi que la tanche et la perche.

Un week-end truite aura lieu en mai 2016, plusieurs alevinages en truites sont prévus.

Il y a la possibilité de pêcher la carpe en no-kill.

Tarif des permis

A l'année.....	80,00 €
Moins de 16 ans.....	40,00 €
A la journée.....	10,00 €
Juillet / Août.....	40,00 €

Association de pêche
Au fil de l'eau
Etang Mazarin route d'Eloie Sermamagny
Pour tout renseignement: ☎ 06 31 07 26 76
Le Président: Michel ROUSSEL

FLEURASERM

Le fleurissement à Sermamagny a commencé cette année par une explosion de jolies tulipes qui sont venues nous surprendre par leur éclatante couleur, allant du rouge au rose en passant par le jaune. Ainsi ce sont plus de 750 bulbes qui ont égayé le village tout au long du mois d'avril.



Engagé dans un développement durable, nous avons décidé de fleurir d'une façon permanente la plate bande du parking de la maison Bardy. Cette plate bande, restée trop longtemps nue, a été garnie de rosiers rouges (Certains n'ont pas repris, ils seront remplacés cet automne dans le cadre de la garantie) et de 5 cerisiers à fleurs. Cette opération s'est effectuée au mois d'avril dernier avec l'aide des employés municipaux.



Enfin, le grand moment pour Fleuraserm, c'est le jour des plantations avec le défi de mettre en pots, quelques 1300 plantes fleuries. Le 23 mai dernier, les membres de l'association, aidés par plusieurs bénévoles, se sont consacré à ce travail dans une ambiance sympathique. Aux alentours de 13h00, nous nous sommes retrouvés autour d'un chaleureux repas, préparé par Jean OBERLE.

Merci à tous ceux qui étaient présents ce jour-là et qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cette journée.



Mais, Fleuraserm, ce n'est pas seulement le fleurissement, c'est aussi le désir d'animer le village lors des fêtes de fin d'année. C'est pourquoi, en dehors des fleurs, plusieurs d'entre nous, rivalisent de talents pour dénicher des idées déco originales, tandis que d'autres, bricoleurs avertis, se font une joie de les mettre en musique. Ainsi, l'hiver dernier, des groupes de petits lutins, érigés en véritables gardiens de la grande rue, ont salué l'arrivée des fêtes par leurs joyeuses frimousses.



L'association, a vocation d'embellir notre commune et reste ouverte à tous.

Le Président : **Éric HUBNER**

K-S-B

ELECTRICITE GENERALE

CHAUFFAGE

Entretien Dépannage

5 rue de la Forêt - 90350 EVETTE SALBERT

Tél.: 03.84.27.50.58

et 07.70.00.54.29

Ets BOUHELIER

Ladier

Thomas LADIER



Menuiserie Ebénisterie

Dépannage Serrurerie

Ouvertures de Portes

Remplacement Vitrages

Réparations Diverses.



12 avenue Michel Page

90300 VALDOIE



06 70 60 60 48

Manifestations de Sermanimation



Vide-grenier au stade de foot rue de la Pouchotte



Vue générale du vide-grenier



L'équipe de Sermanimation à la maison Bardy.

Team Aptua

Etang de la Véronne
90300 SERMAMAGNY



Association de Pêche
Des Travailleurs
Des Usines ALSTOM



Aptua :

C'est une association loi 1901 consacrée à la pêche. Depuis plusieurs dizaines d'années de mi mars à mi décembre dans un cadre halieutique exceptionnel avec un cheptel de poissons très important (carpes, brochets, sandres, gardons etc...) et fort de plus de 500 adhérents par an, nous vivons notre passion sur ce splendide plan d'eau qu'est l'étang de la Véronne à Sermamagny.

Nos activités:

Tout au long de l'année nous organisons des nuits carpes (pêche no kil), des nuits carnassiers, des concours d'une durée de pêche plus ou moins longue.



Podium Enduro Mai 2015

Vainqueurs
Bastian - Couturier
Grégoire Bastian réside dans le Village.

Vainqueurs Challenge René BELLET 2015

JEANROY - MARECHAL



www.obbo-belfort.fr

Mobilier
Aménagement de bureaux et Collectivités
Fournitures de bureau
Consommables informatiques
Papeterie

3, avenue Wilson - 90004 BELFORT Cedex - Tél. 03 84 28 30 61 - Fax 03 84 28 43 03
obbo@obbo-belfort.fr



QUINCAILLERIE

Bertrand SCHENCK

Rue du Camping

90200 GIROMAGNY

Téléphone : 03 84 29 30 55

Maison fondée en 1859 : 5 Générations à votre service
Depuis 1859, 157 ANS A VOTRE SERVICE... ET ENCORE POUR LONGTEMPS

www.popevents.fr
06 85 30 04 74
03 83 28 60 32

Joëlle PUCHE

Décoratrice Événementielle

Dessin Technique & Plans
Stand, Showroom & PU
Graphisme & Illustration
Prestations & Déco de salles

Manifestation 2015 à venir L'enduro de Septembre du 11 au 13 Septembre 2015

Manifestations 2015 :

Enduro carpes du mois de Mai 21ème Edition (92 heures non-stop)

Challenge René BELET 24 heures tous poissons (pêche au coup et à l'anglaise).

Enduro carpes du mois de Septembre (48 heures non-stop)
Tous les résultats de ces manifestations sur :

www.aptua-veronne.fr

Prévisions Manifestations 2016 :

Enduro carpes du mois de Mai (92 heures non-stop)
Challenge René BELET 24 heures tous poissons (pêche au coup et à l'anglaise).

Enduro carpes du mois de Septembre (48 heures nonstop).

Le comité APTUA rappelle :

que la pêche est ouverte à tous.
Ceci de mi-Mars à début Décembre.

Les tarifs sont les suivant :

Personnes affiliées CIE des 3 chènes : **50€.**
Personnes extérieures : **80€.**

Pour tous autres renseignements complémentaires veuillez consulter notre site internet :

www.aptua-veronne.fr

ou téléphonez au 06.29.75.92.96.

Le Président de l'APTUA
Pascal CHARBERET

- Date des animations pour la rentrée à la Maison Bardy:

Lundi de 14h00 à 18h00Couture

Mercredi de 16h00 à 18h00.....Aéromodélisme

Ecole de construction enfants & adultes, apprentissage du pilotage au terrain d'aviation.

Judi de 14h00 à 18h00.....Jeux (Tarot, Belote, Scrabble etc...).

Début de cette nouvelle animation le **jeudi 17 septembre 2015 à 14h00**

Le 1er jeudi de chaque mois: Marche ou randonnée selon les participants avec départ Maison Bardy à 14h00.

Infos:

Le 23 septembre 2015 Stand aéromodélisme à l'aérodrome de Belfort - Chaux.

Le 10 octobre 2015 à 12h00 Friture avec Seranimation Maison Bardy.

Intermarché
NOUVEAU SUPER
Ouvert le dimanche matin



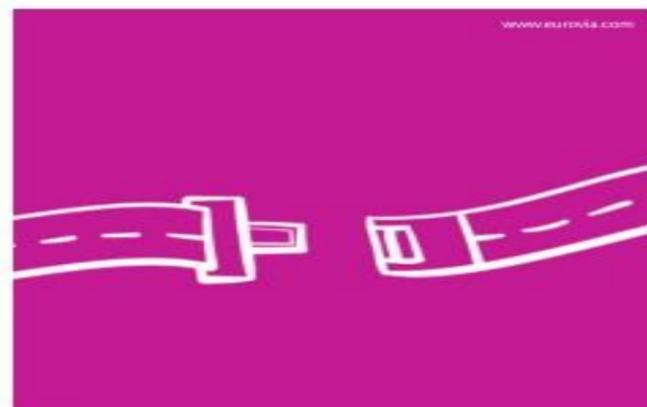
GIROMAGNY

GARAGE Mario VIZZACCARO

*Réparation entretien véhicules
toutes marques*



10 Grande rue
90300 SERMAMAGNY
☎ 03.84.29.21.08



Nos routes s'attachent à votre sécurité.

Vous avertir du danger, adhérer à vos pneus, diviser votre distance de freinage par deux, sécuriser les abords des chantiers, améliorer les points noirs, bien signaler votre trajet : c'est aussi ça, construire une route plus sûre. Notre idée pour votre sécurité, c'est que la route soit votre alliée.

Eurovia
Nous ouvrons la voie aux idées neuves.
Eurovia Alsace Franche-Comté - agence de Bavilliers
ZI de Bavilliers, BP 08 - 90800 Bavilliers - T/ 03 84 28 50 87



LABBAYE

FIOL, GNR, GASOIL

Paiement 3 fois
sans frais par
Carte bleue
et Cofinoga



FIOL et GNR
Hiver - 21°

LIVRAISON
LE SAMEDI

ESSERT - 03 84 21 32 34

labbaye@labbaye.fr - www.ets-labbaye.fr

"L'énergie est notre avenir. Économisons là !

Tennis

Tennis Club SERMAMAGNY

Depuis 1984, le Tennis Club de Sermamagny vous accueille sur les 2 courts extérieurs du stade de la Pouchotte. Dans un contexte familial, venez rejoindre notre trentaine de licenciés.



Cotisation Annuelle : (valable du 01/10/15 au 30/09/16)

Adulte :	50,00 €
Couple :	90,00 €
Etudiant :	40,00 €
Né après 1996 :	30,00 €

Inscriptions et renseignements possibles auprès de :

Président :	TOUCAS Stéphane	Tel : 06 47 974 974
Trésorier :	HUMBERT Jérôme	Tel : 07 70 90 19 80
Responsable sportif :	KOHLER Pascal	Tel : 06 87 14 84 99
Secrétaire :	ROUVRE Cécile	Tel : 06 44 31 41 92

A très bientôt sur les courts ...

Des reines de beauté champêtres

CONCOURS: Le Concours départemental des prairies fleuries permet de valoriser, auprès de la profession agricole et du grand public, ces parcelles fourragères pleines de qualités. Cette année, cinq exploitants sont entrés dans la compétition.

Bio indicateur, auparavant réservé aux parcelles situées dans les Parcs naturels régionaux, le Concours des prairies fleuries s'est ouvert à tous les territoires depuis deux ans. Immédiatement, le Département et la Chambre interdépartementale d'agriculture ont souhaité l'organiser en ciblant dans un premier temps les secteurs Natura 2000 (le programme européen de pro

tection de l'environnement). En 2015, le concours concerne les exploitations identifiées comme Espaces naturels sensibles. Parmi les cinq éleveurs qui ont concouru, **Hervé Follet** de Sermamagny a remporté le 2e prix « Coup de cœur biodiversité » avec une parcelle située à Giromagny, tandis que Sandrine Gouat décroche le 1er prix « agri-écologique » pour une parcelle située à Auxelles-Bas. La remise des prix se déroulera le 6 septembre à la Fête de l'élevage de Morvillars.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Crédit Mutuel Valdoie
22, rue Carnot - 90300 Valdoie

Crédit Mutuel Giromagny
47, Grande Rue - 90200 Giromagny

B BOLLORÉ ENERGIE

FIOUL BIEN ETRE
Fioul - Gasoil
Entretien, Dépannage et
Installation de
Chauffage au Fioul
Energies Renouvelables
Nettoyage de cuves



03 84 28 21 02

AGENCE DE MEROUX

Fax : 03 84 28 84 04 Mail : be.meroux@bollore-energie.net
Site Internet : www.bollore-energie.fr

L'énergie est notre avenir ; économisons-la !



Le Nettoyage et la protection c'est notre métier.

15 rue A. Pegoud 90150 FONTAINE
Tél: 03 84 23 42 89 - Fax: 03 84 23 32 66
Mail: securigant.biocime@orange.fr

S.T.P.I.

*Aménagez votre
espace de vie*

<http://www.stpi70.com>

Le compteur de chantier

Il s'agit d'un compteur classique, fixe, installé le temps d'un chantier. Il est posé et déposé par le service des eaux sur demande de l'abonné.

L'abonné est responsable du compteur et doit, notamment, veiller à sa protection contre le gel.

Un courrier est adressé deux fois par an à l'abonné pour une relève du compteur en vue de la facturation des volumes consommés.

Le col de cygne

Il s'agit d'un compteur à retirer aux ateliers du service des eaux, et à brancher par l'abonné sur une prise d'eau ou sur un poteau incendie.

Le col de cygne est à présenter aux ateliers **chaque fin de mois** et à rapporter dès la fin de son utilisation. L'absence de présentation de celui-ci, ou sa perte, conduit à une facturation du dispositif et d'un volume forfaitaire décidé en conseil communautaire.

Les abonnés sont responsables de tous les accidents et dommages causés par la présence du col de cygne, ainsi que de l'usage et de la manœuvre des bouches et poteaux d'incendie. **Le col de cygne doit être retiré du poteau incendie après chaque utilisation.**

L'attention des utilisateurs est attirée sur la manipulation des prises incendie: Il ne doit pas être pratiqué d'ouverture ou de fermeture rapide, celles-ci pouvant provoquer un coup de bélier et la rupture de la canalisation. Seuls les cols de cygne fournis par le service des eaux doivent être utilisés sur les

prises d'eaux ou les poteaux incendie des 33 communes de la C.A.B..

L'utilisateur d'un col de cygne autre que celui fourni par le service des eaux de la CAB s'expose à la pénalité financière pour prise illégale d'eau prévue à l'article 32 du règlement.

Les bornes de puisage

Localisées sur différentes communes de la C.A.B., les bornes de puisage servent à l'alimentation des citernes. Leur utilisation est conditionnée à un badge, paramétré par le service gestion des usagers pour une durée et un volume donnés. Ce badge est rechargeable et utilisable sur l'ensemble des bornes.

Le volume d'eau potable est soumis au pré-paiement, les volumes non consommés ne sont pas remboursés. Le badge doit être restitué à épuisement des volumes et au plus tard à l'issue de la période définie.

Le badge étant équipé d'un dispositif magnétique, il ne doit pas être exposé à la chaleur, au soleil, à une source aimantée ou magnétique. En cas de détérioration, vol ou perte, les volumes non consommés ne seront ni remboursés, ni affectés sur un nouveau badge.



Un col de cygne

Tout dysfonctionnement des matériels est à signaler immédiatement auprès des ateliers du service des eaux
☎ 03 84 90 12 82

Emplacement des bornes de puisage

Belfort:

◆ Rue des Carrières (site des ateliers municipaux).

◆ Rue Alfred Kastler (hauts de Belfort, derrière le garage citroën).

◆ Rue de Morimont (entre Atria et marché Fréry, près de bornes à verre).

◆ Rue Mazarin, vers n° 11.

◆ Rue Mielle, angle rue Galilée

◆ Boulevard Kennedy.

Andelnans:

Zac des prés.

Bavilliers:

Z.I. rue des Courbes Fauchées.

Bourogne:

Rue de Delle.

Dorans:

Rue de la Charme.

Valdoie:

Rue Ehret.



LA DANSE COUNTRY DE SERMAMAGNY

Cette nouvelle saison a débuté avec un effectif qui s'est stabilisé à 32 adhérents. Le constat de fin de saison par rapport aux précédentes est sans appel, plus de danses ont été apprises pour l'ensemble des groupes dans une saine ambiance où l'amitié, la solidarité et la convivialité ont été pendant toute cette saison, les maîtres mots. Toute l'année nous nous sommes retrouvés en interne lors d'occasions telle que le Beaujolais Nouveau, la galette des Rois notre repas dansant et en fin de saison un buffet texan.

Cette année c'est Gabriel GIRARD que nous appelons amicalement Gaby qui animait la formation des danseuses et des danseurs. Gaby a pris en charge tous les jeudis le groupe des débutants de 18 h à 19 h et le groupe des initiés de 19 h à 20 h. Le groupe de 20 h à 21 h était dirigé à tour de rôle ou suivant disponibilité par Christian, Catherine ou Nathalie .



Cependant cette année l'activité des Tennessee Dancers, notre groupe de démonstration a été réduite. Nous avons volontairement diminué les sorties en démonstrations car il nous fallait créer un nouveau programme, apprendre de nouvelles chorégraphies et former de nouveaux danseurs. Nos prestations ont été appréciées à Sermamagny lors des Portes ouvertes Country le 27 mars 2015, le 23 mai à Lepuix et aux fêtes de l'école et de la musique:

* Les 19 et 20 juin 2015.

A Sermamagny nous pratiquons :
LA LINE DANCE
ou danse en ligne ou
LA PARTNER DANCE
ou danse en couple

Depuis le début de cette année vingt trois enfants de la classe de Cp (Auréli Enderlin) préparaient la fête de l'école dont le thème était le Far West. Pour cette occasion ils ont préparé deux chorégraphies ayant pour base la musique country. Cet apprentissage s'est fait sous notre tutelle. Nathalie, Catherine, Sylvie et Josette ont encadré bénévolement la préparation tous les jeudis de 14 h à 15 h et ce depuis le premier jeudi de mars. Le 19 juin les enfants ont réussi une très belle prestation devant les parents.



La journée Portes Ouvertes et notre repas dansant furent des succès et ils seront reconduits certainement la saison prochaine. Nous avons participé également à divers bals country dans la région des déplacements qui se font en covoiturage. De notre sortie à Merztwiller au **WILD WEST SHOW**, les participants sont revenus enchantés leur journée.



LA SAISON PROCHAINE.

Nous avons pris en compte les remarques concernant les horaires qui étaient beaucoup trop tôt pour les débutants, cette année le cours débutants commencera le mercredi 2 septembre de 20 h à 21 h 30. Mais ce créneau horaire ne sera définitif qu'en fonction des inscrits

- Révisions de "mise en jambes" les Jeudis 20 et 27 Août 2015 à partir de 19 h.

Reprise des cours et des inscriptions à partir du mercredi 2 Septembre 2015 à partir de 20 h et du jeudi 3 Septembre 2015 à 18h.

Pas d'augmentation des cotisations pour l'année 2015/2016 :

Afin de maintenir notre activité et ainsi la rendre accessible à tous et ce malgré nos charges financières nous maintenons nos cotisations au niveau actuel.

Adulte **60 €**, Couple **100 €**, Etudiant **30 €**, et - de 12 ans **20 €**.

Nous développer et faire connaître l'activité de notre association sont et resteront les fils directeurs du comité et de l'association, mais cet ensemble nécessite une rigueur financière et une gestion raisonnée.

Renseignements et informations aux: 0953834699 et 0675218524

C.C.A.S.

Qu'est-ce qu'un CCAS ?

Un **centre communal d'action sociale** ou **CCAS** est un établissement public chargé d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale. Cet organisme intervient à l'échelon local et sa compétence s'exerce sur le seul territoire de la commune.

A qui s'adresse le CCAS ?

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées.

Cet organisme fournit en effet **des renseignements et des services** à divers publics. Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.

Quel est le rôle du CCAS ?

Le CCAS mène une action générale de prévention et de développement social. L'aide sociale légale est, de par la loi, sa seule attribution obligatoire mais il dispose d'une grande liberté d'intervention pour **mettre en œuvre la politique sociale de la commune**.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (comme le RSA ou APA allocation personnalisée d'autonomie) et les transmet aux autorités compétentes telles que le conseil général, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale.

Il aide également les personnes qui demandent la couverture maladie universelle (CMU) à remplir leur dossier.

Le CCAS de notre commune:

— Aide à la personne: A ce jour, nous sommes intervenus auprès de 5 foyers de notre commune dans la mesure de nos possibilités

— Carte " avantages jeune ": Offerte aux ados de 12 à 20 ans.

— " Bons cadeaux " et repas: Pour nos aînés le 24 janvier 2016.

— Spectacle de Noël: Offert aux enfants du village de 3 à 11 ans le 5 décembre suivi d'un goûter.

— "Groupement commande de fioul ": Cette opération a rencontré un vif succès. Les foyers qui ne se sont pas joints à cette proposition, peuvent toujours le faire pour l'an prochain en contactant la mairie.

C est l'entreprise Bolloré qui est chargée de ces livraisons

Nous sommes désolés pour les foyers de notre village ayant répondu pour la commande de granulés de bois...

Nous avons reçu trop peu de réponses pour bénéficier d'un tarif attractif !

En cas de problèmes n'hésitez pas à contacter la mairie

inf^{eau}



Dispositifs
d'alimentation
temporaire
en eau potable



La Communauté de
l'Agglomération Belfortaine

met à la disposition des usagers trois dispositifs d'alimentation en eau potable pour des utilisations temporaires (alimentation de chantiers, de forains, de véhicules hydrocureurs, de camions citernes pour arrosage d'espaces verts...)

Règlement du Service des Eaux

Article 33

Prise d'eau illégale sur poteaux incendie - volume détourné

Lors de leurs opérations de contrôle ou de simples tournées de surveillance, les agents assermentés de la Direction Eau et Assainissement peuvent constater l'utilisation illégale des poteaux incendies.

En cas de fraude avérée de volume d'eau détourné, les agents dressent un procès-verbal destiné à l'instruction du contentieux, conformément à l'article L. 1312-1 du Code de la Santé Publique. Une pénalité financière sera alors facturée aux contrevenants selon le tarif communautaire en vigueur au moment des faits (**701,00 € HT au tarif 2015**).

Location :

Ateliers du Service des Eaux
1 Via des Morts - 90000 BELFORT
Tél. 03 84 90 12 82

Facturation :

Communauté de l'Agglomération Belfortaine
Direction Eau Assainissement - Gestion des Usagers
4 Rue Jean-Pierre Melville - 90000 BELFORT
Tél. 03 84 90 11 22

Hôtel de Ville et de la Communauté
de l'Agglomération Belfortaine
Place d'Armées - 90020 BELFORT Cedex



Les tarifs

Au 1er avril 2015

Eau potable par m³:

♦ Eau	1,33169 € HT
♦ Coopération décentralisée	0,00333 € HT
♦ Préservation des ressources	0,09600 € HT

Part fixe mensuelle pour location col de cygne, compteur de chantier, badge pour borne de puisage: 16,49 € HT

Non restitution ou détérioration d'un col de cygne, d'un compteur de chantier: 274,67 € HT

Prise d'eau illégale sur poteau incendie: 701,00 € HT

Tout rejet de l'eau aux réseaux d'eaux usées est soumis aux redevances suivantes:

♦ Assainissement 1,67197 € HT/m³

Le rejet doit être déclaré lors de la souscription de l'abonnement

Accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)

Aux termes de la loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les gestionnaires ou propriétaires d'ERP devaient satisfaire aux obligations en matière d'accessibilité avant le 1^{er} janvier 2015.

Pour ceux qui ne seraient pas en conformité avec les dispositions de ce texte législatif, les Ad'AP permettent de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de l'établissement après cette échéance. Ils apportent ainsi un cadre juridique sécurisé et constituent le seul moyen d'être en accord avec la réglementation.

La demande d'autorisation de travaux, accompagnée le cas échéant, d'une demande d'agenda d'accessibilité programmée pour les établissements se mettant en conformité sur une période de 3 ans, doit être déposée en Mairie. Le formulaire **CERFA n°13824*03** est le support de cette demande.

1 - Pour les établissements accessibles au 31/12/2014 :

Le propriétaire devait adresser, au Préfet, avant le 1^{er} mars 2015, une attestation de conformité de l'établissement aux règles d'accessibilité accompagnée de l'ensemble des pièces établissant cette conformité. Pour les établissements de 5^{ème} catégorie, une déclaration sur l'honneur attestant de cette conformité était suffisante.

2 - Pour les établissements non accessibles au 31/12/2014 :

Le propriétaire ou l'exploitant doit s'engager dans une démarche de demande d'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Cette demande d'Ad'AP est à déposer **avant le 27 septembre 2015** soit :

- à la mairie de la commune d'implantation de l'établissement dans le cas où l'établissement réaliserait les travaux de mise en accessibilité sur une période de 3 ans. Le dépôt de l'Ad'AP est dans ce cas, accompagné d'une demande d'autorisation de travaux (AT) comportant ou non une demande de dérogation. Ce cas concerne plus de 80% des ERP du département et majoritairement des ERP de 5^{ème} catégorie
- à la Préfecture du département d'implantation de l'établissement :
 - dans le cas où le propriétaire sollicite deux périodes (6ans) pour les travaux d'un établissement de 1^{ère} à 4^{ème} catégorie,
 - dans le cas où, en raison de contraintes techniques ou financières ou de patrimoine complexe, le propriétaire demande l'octroi de période supplémentaire pour la réalisation des travaux de mise en accessibilité d'un établissement de 1^{ère} à 5^{ème} catégorie.

Dans ces deux cas, une simple demande d'Ad'AP est à adresser en Préfecture. La demande d'autorisation de travaux (accompagnée ou non d'une demande de dérogation) sera déposée en mairie en préalable à la réalisation des travaux au cours des périodes demandées.



Les jeunes ne possédant pas de Smartphone ont toujours la possibilité d'entreprendre leurs démarches de manière « classique » (réception de la convocation détaillée et contact téléphonique avec les centres du service national).

Le développement de cette application s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'action publique, visant à utiliser davantage les outils numériques dans la relation entre l'administration et les usagers.

La direction du service national dépend du secrétariat général pour l'administration du ministère de la Défense et met en œuvre la politique du lien entre les forces armées et la Nation.

Le parcours de citoyenneté qu'elle fédère comprend trois étapes : l'enseignement sur la défense, délivré lors de la scolarité en classes de troisième et de première, le recensement citoyen, démarche civique obligatoire à effectuer à partir de 16 ans par les jeunes Français auprès de leurs mairies de résidence, et la JDC. ■

Plus d'informations sur le lien suivant : www.defense.gouv.fr/jdc



Centre du service national de BESANCON
Adresse : Quartier Ruty – 64 rue Bersot – BP 567 25027 BESANCON CEDEX
Téléphone : 03 81 87 18 66
E-mail : michele.emerit@intradef.gouv.fr

DEVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

SERRURERIE VALDOYENNE

Tôlerie - Chaudronnerie - Métallerie

INOX - ALUMINIUM - ACIER - PEINTURE - GALVANISATION

Portes - Portails - Motorisations - Clôtures - Barrières

Escaliers - Passerelles - Rampes - Gardes corps

☎ 03.84.26.19.25



BELF'ORTHO

le seul club d'orthographe de Franche-Comté

REJOIGNEZ NOUS ! Tous les mardis hors vacances scolaires, BELF'ORTHO vous invite à plancher sur une dictée, un texte spécialement composé pour ce genre d'exercice, avec son lot de pièges orthographiques, ortho typographiques, de difficultés de grammaire ou de conjugaison... mais aussi le plus souvent agrémenté de jeux de mots.

Un excellent moyen pour (re) découvrir les subtilités de la langue française dans la bonne humeur car, au club, on a toujours... le mot pour rire !

Ici, pas de notes : on ne ramasse pas les copies ! Alors, passez-vous le mot, et rejoignez-nous le mardi, de 19h à 20h30 à la maison de quartier des Forges, 3a rue de Marseille à Belfort (près de l'étang des Forges).

Vous pouvez bien sûr venir découvrir sans contrainte ; vous serez toujours les bienvenus, quel que soit votre

niveau, du « débutant » qui veut consolider son orthographe au champion qui souhaite la peaufiner !

La cotisation est de 15 euros la première année, puis de 5 euros les années suivantes. Gratuit pour les étudiants. Sans aucune obligation d'assiduité !

Contact: Patricia JEANMOUGIN, présidente du club,

Tél : 06 20 36 24 76 ou 03 84 29 66 50

Par mail:

pjeanmougin6@gmail.com ou belfortho@gmail.com

RESTAURANT
La Marmite
du Mont-Jean

GIROMAGNY
PARKING INTERMARCHÉ

Ouvert le midi du lundi au samedi

colruyt prix-qualité

Votre supermarché
Rue de Valdoie
90300 SERMAMAGNY
Tél. 03 84 29 03 43

PRIX LE + BAS VÉRIFIÉ
sur les grandes marques

Ouvert le dimanche matin! Collect&Go service colruyt
www.colruyt.fr

Chalétang

Cadre idéal pour organiser toutes **MANIFESTATIONS** professionnelles ou privées : **MARIAGES**, Anniversaires, **Séminaires d'ENTREPRISES**, Réunions, Conférences, Formations, Expositions etc...

Location CHALETS / SALLE

Domaine de 3Ha clos • Salle de 250 m² • Hébergements • Etang • Espace Bien-être (piscine, spa, jacuzzi)

Route du Ballon d'Alsace - 18 Rue de Valdoie - 90300 SERMAMAGNY
email : contact@chaletang.com - Web : www.chaletang.com
Tél : 03 84 22 99 00 - Fax : 03 84 22 22 11

Informations pratiques

Horaires d'autorisation pour les travaux de bricolage et de jardinage à Sermamagny

du lundi au vendredi: 9h-12h / 14h30 -19h - samedi: 9h-12h / 15h-19h
dimanche et jours fériés: 10h-12h

Fermeture du guichet d'accueil du public du Service central de l'état civil

Le Service central d'état civil (SGEC) est chargé de la délivrance des copies intégrales ou extraits d'actes d'état civil des Français nés à l'étranger.

ligne DALI sur le site France Diplomatie :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>

Dans le cadre de la modernisation de l'action publique, le SCEC préconise l'utilisation de son site internet pour les demandes de copies et d'extraits d'actes d'état civil. Ainsi, à compter du 3 août 2015, le guichet d'accueil du public du SCEC sera fermé et plus aucun document ne sera délivré sur place.

La demande d'acte d'état civil peut également être effectuée par courrier postal à l'adresse suivante ci-dessous

Toute demande de délivrance devra être effectuée par le formulaire en

Service central d'état civil
11 rue de la Maison Blanche
44941 NANTES CEDEX 9

HORAIRE SECRÉTARIAT MAIRIE

Fermé le 1er Mardi de chaque mois

☎ 03 84 29 21 37

Fax 03 84 29 14 05

Site Internet: www.sermamagny.fr

Adresse courriel: mairiedesermamagny@wanadoo.fr

	Matin	Après-Midi	Permanence du Maire
Lundi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h30	
Mardi	9h00 à 12h00	14h00 à 19h00	17h30 à 19h00
Mercredi	Fermé	Fermé	
Jeudi	9h00 à 12h00	17h30 à 19h00	17h30 à 19h00
Vendredi	9h00 à 12h00	Fermé	
Samedi	10h00 à 12h00	Fermé	

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Commune, Ecole, notre responsabilité.

La rentrée des classes approche. La perspective de ce chambardement annuel oblige à des ajustements, préparés quand le monde scolaire sommeille: le RPI par son secrétariat ouvert durant les vacances, a veillé au bon déroulement des opérations. Sur le village, Mme Forneville, conseillère municipale, vice-présidente du RPI, assure en partage la responsabilité du site. Les trois lieux scolaires, Sermamagny, Lachapelle et Chaux accueilleront 248 écoliers avec ses services indispensables que sont les transports, les garderies, les cantines, les temps d'activités périscolaires (TAP).

Le syndicat a en charge les frais suivants: fonctionnement matériel des écoles, frais de communication, de photocopieurs, de fournitures scolaires (42 € par élève et par an et 20 € Noël et sorties), de mobiliers, frais de chauffage, d'eau, d'électricité et entretien de tous les locaux mis à disposition du Syndicat par les trois communes, le recrutement, la gestion du personnel de cantine, garderie, ménage partiel et ATSEM, dans une structure de plus de 10 personnes auxquelles il faut ajouter les professionnels et bénévoles qui encadrent les TAP.

D'ailleurs, si vous voulez vous joindre à nous pour faire profiter de votre savoir, au rythme que vous choisirez avec un nombre d'enfants limité (entre 5 et 10), sur le site "maternelles" de Sermamagny ou primaire de Chaux, vous serez les bienvenus.

Cette année verra un changement de fournisseur de repas, Château d'Uzel d'Etupes proposera des repas de qualité en provenance des producteurs locaux, le ménage sera partiellement privatisé. Le dossier transport sera examiné cette année afin de gagner en économie tout en garantissant un équilibre entre communes et un service public sérieux.

Mais je voudrais par ce petit mot, remercier la commune de Sermamagny, ses élus, notamment Mr Grosjean, adjoint aux travaux toujours prêt à s'investir, Mr Mazzoni pour les travaux colorés de la cour. Les efforts déployés par votre maire et sa municipalité, attentifs aux enfants de maternelles et de CP des trois villages, la mise à disposition de locaux en nombre, permettent au RPI d'assurer une scolarité correcte à tous ses petits écoliers.

Aux enfants, à leurs parents, aux enseignants, aux employées du RPI, nous souhaitons une bonne rentrée.

Jean-François Kieffer, voisin de Lachapelle, président du RPI

Ets Baumgartner

Pascal Baumgartner

Tél: 06 63 83 20 77

Fax: 03 84 54 35 77



1 Impasse des Martinets
90700 Chatenois les Forges

www.baumgartner-eclairage-public-belfort.fr

pascalbaumgartner@aol.com

Eclairage public

Maintenance

Electricité générale

Economies d'énergie

Diagnostic

Contrôle

Signalisation lumineuse



YESSS
ELECTRIQUE

Zac de la Justice
7 rue Georges Besse
90000 BELFORT

Tél.: 03 84 54 08 35 - E: 03 84 58 07 92
belfort@yesss-fr.com



RESTAURANT

L'ORIGAN

PIZZERIA CRÉOLE

PLATS A EMPORTER

19 Grande rue - 90300 SERMAMAGNY
☎ 03.84.29.11.12

Vous conseiller, c'est notre métier !

Mr. JARDINAGE

MR. JARDINAGE - 3 RUE DU COMMERCE 90400 TREVENANS
TEL : 03.84.29.49.61 EMAIL : mr.jardinage@wanadoo.fr

L'école



Suite à de nombreuses inscriptions pendant l'été le Regroupement Pédagogique Intercommunal a bénéficié cette année de l'ouverture d'une 10ème classe. Il accueille 248 enfants, répartis en 3 écoles, dont 49 élèves à Lachapelle sous Chaux et 97 à l'école de Chaux.

L'école Primaire de Sermamagny accueille pour sa part cette année 102 élèves, sur 4 classes, de la petite section au CP.

Les enfants ont eu le bonheur de découvrir à la rentrée une magnifique cour d'école, toute en couleurs. Deux marelles, une cible, un escargot géant, une jolie maison ainsi qu'un circuit pour vélos et trottinettes ont été peints au sol pendant les vacances d'été pour leur plus grand plaisir.

De belles récréations en perspective, pour une année qui s'annonce bien.

La Directrice de l'école primaire de Sermamagny
Sophie Gilgenkrantz

Photos de la fête de l'école du 19 juin 2015



ACTIVITÉS DE SERMAMAGNY

➤ Le Trait d'Union

*Jeux de cartes (tarot, belote...) et de société (scrabble...) Le jeudi de 14h à 18h – Début des séances le jeudi 17 septembre 2015 Lieu Maison Bardy – 2 rue d'Evette (petite salle)

*Marche ou randonnée Le 1^{er} jeudi de chaque mois – départ Maison Bardy à 14 h.

*Pétanque (à venir)

*Couture Le lundi de 14h à 18h (petite salle)

*Aéromodélisme Le Mercredi de 16h à 18h (petite salle du haut)

*Ecole de construction enfants et adultes, apprentissage au pilotage au terrain d'aviation.

Contact : Présidente : Madame Bernadette LIONNET Tél : 03.84.29.27.32

Contact : Président : Monsieur Michel THIERY pour Aéromodélisme et école de construction.

➤ La Danse Country

Séances ouvertes à toutes et tous- Elles sont animées par Gabriel Girard dit « Gaby ».

Horaires et lieu : A la Maison Bardy – 2 rue d'Evette (Grande salle)

Le mercredi de 20h à 21h30 pour les danseurs débutants

Le Jeudi de 18h à 19h pour les danseurs débutants 2^{ème} année

De 19h à 20h pour les danseurs initiés et de 20h à 21h pour les danseurs confirmés.

Contact : Présidente : Madame Josette GILBERT Tél : 06.75.21.85.24 ou 09.53.83.46.99.

Email : tennesseedancers90300@gmail.com

➤ Les cours de yoga

Séances ouvertes aux adultes - Le mardi de 19h à 20h30 à la Maison Bardy - 2 rue d'Evette (Grande salle)

Début des séances le 15 septembre

Contact : Madame Gervais Gwenhaëlle Tel : 06.81.65.87.48.

Email : gwenhaelle.gervais@gmail.com Site : www.yoghamsa.com

➤ Club de foot (USC Sermamagny)

Stade de foot - rue de la Pouchotte

Contact : Président : Monsieur Christian PROSTDAME Tel : 06.65.45.58.25.

➤ Club de tennis

2 courts de tennis - rue de la Pouchotte

Contact : Président : Monsieur Stéphane TOUCAS Tel : 06.47.97.49.74.

➤ Au fil de l'eau (Association de pêche)

Etangs MAZARIN (en direction d'Eloie par le bois)

Contact : Président : Monsieur Michel ROUSSEL Tel : 06.31.07.26.76.

Sécurité

Quelques mesures afin d'éviter d'être victime d'un cambriolage.

1°) Pensez au dispositif OTV (Opération tranquillité vacances).

Comme à chaque période de congés scolaires, vous pouvez vous rendre à la gendarmerie 1 avenue Jean Moulin à Belfort ou téléphoner au numéro suivant: **03 84 57 63 00** afin de signaler votre absence. Le dispositif OTV participe à la prévention des cambriolages. Vous êtes invités à prendre contact avec les services de gendarmerie afin de leur communiquer vos dates d'absence du domicile et de donner les coordonnées de votre lieu de villégiature. Ainsi informés, des gendarmes assureront des passages réguliers afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion et de dissuader les individus mal intentionnés qui se trouveraient à proximité de votre habitation.

2°) Pensez également à protéger votre domicile quelques règles simples à suivre:

- Equipez votre porte d'entrée d'un système de fermeture fiable.
- Installez des équipements adaptés et agréés (Volets, grilles, alarme,...)
- Ne laissez pas en vue dans votre propriété , échelle, échafaudage, outils...
- Placez en lieu sûr et non visible chez vous vos objets de valeur.
- Photographiez ceux-ci pour faciliter les recherches en cas de vol.
- Notez les numéros de séries et la références des matériels.
- Conservez les factures et expertises pour les objets de grandes valeurs.

Et en cas d'absence durable:

- Avisez vos voisins ou votre gardien.
- Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou sur une autre ligne, ne laissez pas de message sur votre répondeur.

3°) Vous pouvez également participer au dispositif « Voisins Vigilants »

Il s'agit de mettre en place une entraide collective pour dissuader les cambrioleurs. Pour plus d'informations rendez vous sur le site internet <http://www.voisinsvigilants.org>.

Pour tout renseignement
Gendarmerie Nationale
1 avenue Jean Moulin
90000 BELFORT
☎ 03 84 57 63 00

Réalisations

Un grand merci à **Didier Mazzone**, conseiller municipal qui, avec les deux employés municipaux **Maxence** et **Renaud** ont réalisés avec brio cette magnifique fresque pour le bonheur de nos enfants. Les plans ont été fournis par **Aurélie Enderlin**.



Traçage par **Didier Mazzone** et **Renaud Dusautois**



Rosace par **Didier Mazzone** et **Maxence Romary**



Finition de la rosace par **Didier** et **Maxence**



Vue générale de la cour de l'école



Vue des diverses figurines réalisées



La cabane, la cible, l'escargot, les marelles et la rose des vents.

Réalisations

Photos avant et après, de la réalisation du trottoir et des enrobés de la RD 465 depuis la rue de Lachapelle en direction de Chaux.



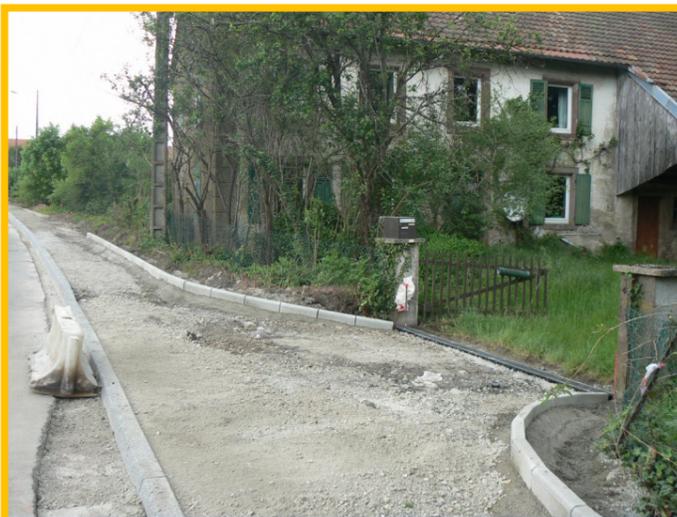
En face de la rue des Près



En face de la rue de Lachapelle



Le long du fossé



En face de la maison Faivre



Trottoirs terminés en direction de Chaux



Vue en direction du centre.

la Fête de la Musique. L'organisation était remarquable, le temps frais, l'assistance moyenne.

leur les honneurs, les vanités et tout le protocole qui va avec.

La générosité, le dévouement et le don de soi : le club de Sermamagny est sa deuxième famille. En tant que président passionné, il y passe un temps considérable, veillant à tout d'un œil paternel. Il entretient régulièrement le terrain, piègeur de taupes (!), il s'occupe du lavage des maillots, est également arbitre assistant, délégué, etc.



Ensuite, le samedi 27 juin un concours de pétanque qui a connu un bon succès avec la participation de 44 doublettes.

L'investissement personnel et désintéressé : Christian Prost-Dame a de ses propres mains fabriqué la main courante, les abris de touche, etc. Il veille avec un souci scrupuleux à l'état des terrains.

La capacité à fédérer : Sermamagny est club périurbain qui existe essentiellement grâce à sa personne qui fédère autour de lui des gens bien différents dont l'engagement tient à sa personnalité. « Je te reste tant que tu es là.... ».

Comme chaque année à pareille époque dans le cadre du festival des Eurockéennes nous assurons le service des petits déjeuners sur le terrain de camping.



La convivialité, il sait être bout-en train et n'oublie pas que le football est avant tout un loisir destiné à nous faire passer un bon moment. C'est avant tout une passion.

La confiance : il accorde une grande confiance à ses dirigeants. Emblématique et charismatique Président, il n'intervient nullement dans les décisions qui relèvent des domaines de l'entraîneur, du trésorier ou du secrétaire.

Notre Président, Christian Prost-Dame a été honoré par le district Belfort-Montbéliard comme le bénévole du mois. Avec le commentaire suivant sur le site du District :

Ces éloges sont bien méritées, elles rejaillissent également sur notre association.

Nous avons clôturé la saison avec 114 licenciés.

Christian se distingue par de nombreuses qualités :

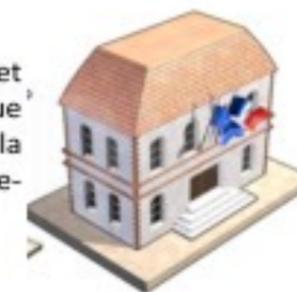
La fidélité, car en effet cela fait plus de quarante années qu'il fait partie du club de l'USC Sermamagny.



La constance et l'opiniâtreté car en dépit de moments difficiles Christian Prost-Dame a tenu tête en gardant son poste et son cap.

La modestie et la simplicité, Christian a en hor-

Notre activité et survie n'est possible que grâce au soutien de la commune que nous remercions.



Pour le Comité, René Bernat

Bien. Des possibilités. Peut mieux faire.



Ce titre qui parodie le bilan d'un bulletin scolaire résume la saison du club.

Bien ? En effet sur 22 rencontres de championnat notre équipe 1 n'en a perdu que 2.

Malgré cela, à ce jour, elle n'est que seconde de sa poule de troisième division, l'



équipe de Beaucourt qui a chuté quatre fois est toutefois 1ère. Pourquoi ? Sermamagny a perdu beaucoup de points en concédant cinq matches nuls et n'a que 15 victoires contre 18 à son concurrent. A priori, une seule équipe accède à l'échelon supérieur, nous passons donc très près à moins qu'une décision administrative liée au fair-play ne modifie la donne.

Peut mieux faire ? Nous avons par contre été déçus par l'évolution de notre équipe réserve. Nous avons un effectif trop important ce qui nous a amené à procéder à un roulement pour faire jouer tout le

monde. Le manque de temps de jeu semble avoir découragé et démobilisé nombre de licenciés ce qui nous a amené à une fin de saison laborieuse. Sermamagny 2 termine avant-dernière de son groupe et a dû faire deux fois forfait. La réinscription de cette équipe n'est pas assurée, il manque l'essentiel, la condition sine qua non : des dirigeants aptes à s'en occuper sérieusement.

L'équipe U 18 de Marcel Schwalm a accompli une bonne saison. Elle termine 2ème de son groupe Promotion 2ème division.



Nous avons été profondément marqués par divers problèmes de violence et d'incivilités rencontrés à plusieurs reprises et notamment le dimanche 22 mars : insultes, coups, appel à la gendarmerie, plaintes au civil. Problèmes malheureusement de société qui dépassent le simple cas de Sermamagny mais qui interpellent sur l'évolution du football.

Avec nos partenaires de l'AS Evette-Salbert nous allons continuer notre Entente pour l'école de football des plus petits à partir de 6 ans.

Au mois de juin nous avons organisé coup sur coup deux manifestations qui ont animé la commune.

D'abord le 20 juin avec le concours de bénévoles de Ser-animation le club de football a pris en charge



Médiathèque

Ouvertures Médiathèque

Lundi : 14h00 – 18h00

Mercredi : 15h30 – 18h30

Vendredi : 14h30 – 18h30

Tarifs de cotisation annuelle:

Bibliothèque:

Adulte : 4 euros

Jeune jusqu'à 18 ans de Sermamagny et communes limitrophes et RPI : Gratuit

Autres communes : 1,80 euros.

Discothèque : tarif unique 3,30 euros pour tous

Vidéotheque : tarif unique 3,50 euros pour tous

Forfaits : livres+ DVD+ CD :

Forfait jeunes jusqu'à 14 ans : 4,50 euros

Forfait adulte : 7 euros

Forfait gratuit avec la Carte Avantages Jeunes

Médiathèque Sermamagny



Commémoration

70e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945



Le 8 mai 1945, à 15h00, les cloches de toutes les églises de France sonnaient officiellement la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe. Tandis que le Général De Gaulle, alors chef du gouvernement provisoire de la république française, en faisait l'annonce radiophonique, la population laissait éclater sa joie, la foule envahissait les rues entonnant « la Marseillaise » et des chants patriotiques. La célébration de ce jour de victoire instauré dès 1946 a considérablement évolué jusqu'en 1981, date à partir de

laquelle un consensus s'est fait autour du président de la république François Mitterrand pour consacrer le 8 mai jour férié.

Les élus de Sermamagny, les corps constitués, les portedrapeaux et la population se sont rassemblés devant le monument aux morts pour célébrer le 70e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.



Association les amis de l'Hôpital



L'association loi 1901 créée en 1953, est animée par un conseil d'administration composé de 12 membres bénévoles qui applique les orientations prises lors des assemblées générales. Elle est non confessionnelle et apolitique. Une charte engage les adhérents vis-à-vis des personnes visitées, des établissements hospitaliers qui les accueillent et du fonctionnement de l'association.



Des conventions définissent les conditions d'intervention de l'association auprès de personnes hospitalisées et résidents pour l'ensemble des services et établissements de l'Hôpital Nord Franche-Comté ainsi qu'à « Jean-Messagier », établissement psychiatrique de l'AHFC (Association Hospitalière de Franche-Comté) sur le site du Mittan à Montbéliard.



L'association participe activement aux animations relatives à l'information et à la sensibilisation aux problèmes de santé (forums, portes ouvertes, conférences...) et se rapproche volontiers des autres associations de santé.



L'association s'appuie sur un réseau de partenaires solidaires aux missions qui sont les siennes et se fortifie de leurs capacités à s'engager dans les actions qu'elle initie (l'amicale du relais Malakoff, Montbéliard Mani & Fest, l'UTBM, le centre de loisirs « La clé » d'Offemont, le Crédit Agricole et de nombreuses collectivités territoriales du nord Franche-Comté).

La raison d'être de l'association consiste essentiellement à apporter un peu de réconfort aux personnes hospitalisées, aux résidents, par un sourire, une parole d'encouragement lors de visites régulières. La plupart du temps, cette présence est accompagnée d'un petit cadeau, d'un goûter, de distractions diverses telles que le chant, la musique, jeux et lecture. L'association veut s'affirmer comme partenaire à part entière des établissements hospitaliers et être avec l'ensemble des personnels œuvrant pour le mieux être des patients.





ASSOCIATION BELFORTAINE DE VOL MOTEUR

Notre vocation : Vous faire voler !



L'école:

Notre aéroclub assure la formation aux différentes licences et brevets de pilotes. Cinq instructeurs assurent cette formation, suivant le programme du Manuel de Formation ATO, déposé auprès de l'administration. Notre école possède l'agrément N°FR.ATO.0148.



LES BAPTÊMES DE L'AIR:

Survoler la région, voir son habitation depuis le ciel, c'est possible lors d'un baptême de l'air. Nous pouvons transporter jusqu'à 3 personnes, votre pilote est sélectionné parmi les plus expérimentés du club. Il peut vous faire visiter la région ou vous expliquer comment fonctionne un avion. Les baptêmes de l'air sont organisés pour 2 ou 3 passagers et pour 20 ou 30 mn. Vous souhaitez offrir un baptême de l'air, demandez un carton cadeau qui concrétisera votre présent. Le carton est confectionné pour le nombre de personnes souhaitées (deux minimum) et pour 20 ou 30min.



La Flotte:

Cinq avions dont la puissance va de 100 à 180 CV sont mis à disposition.



(Aéroclub de Belfort)

Le Site : <http://www.abvm.fr> La chaîne ABVM Ciné - <https://www.youtube.com/user/abvmcine>
Aérodrome de Chauv 90300 Sermamagny ☎ 03 84 29 21 44 Email: abvm90@free.fr

Se Souvenir !

Se souvenir, c'est retrouver « l'homme dans ce qu'il a de grand ». Reste à savoir comment l'utiliser pour lui donner le dynamisme qui l'oriente vers l'avenir. Répondre à cette question, c'est répondre à celle que se pose aujourd'hui beaucoup de jeunes et un certain nombre de moins jeunes: à quoi bon le souvenir français?.

Sur le plan matériel, l'état pourvoit en grande partie à l'entretien des tombes des morts pour la France et des monuments élevés à leur mémoire.

Sur le plan moral, il est parfois difficile de saisir à quoi peut servir le rappel de faits anciens, glorieux certes, mais dépassés, semble-t-il, par les événements, car si, malgré le désir général de paix de tous les peuples, la guerre éclatait par mégarde, c'en serait fini de l'humanité. De toute façon, les gestes d'héroïsme individuel n'y auraient plus guère de place. Considéré sous cet aspect, le culte du souvenir serait effectivement dépouillé d'une part importante de son objet.



Ce qui est en jeu est d'ordre plus général. Il s'agit, en fait, de la grandeur de l'homme et celle-ci se situe moins au plan des réussites matérielles qu'à celui de l'épanouissement de ses qualités morales.

Il s'agit de ce que les romains appelaient « virtus », le courage pris dans une acceptation très large, cette force morale qui permet de vaincre l'orgueil, la cupidité, la haine, principales causes génératrices de guerre et de cultiver le désintéressement, la charité, la volonté et l'esprit de devoir poussé jusqu'au sacrifice.

La guerre oblige l'homme, bon gré mal gré, à sortir de son étroitesse quotidienne et à se surpasser lui-même.

Le culte des héros est en quelque sorte l'exaltation de l'homme dans ce qu'il a de plus noble. C'est un gage de grandeur pour la nation. Une grande nation

n'est-elle pas faite d'hommes qui ont su être grands ?

Quand nous parlons de l'homme, nous n'entendons pas, bien entendu, nous limiter au sexe masculin. Celui-ci n'a pas l'apanage du courage. Les femmes ont donné, au cours des âges, suffisamment de preuves de ce dont elles étaient capables pour qu'il soit utile d'insister. Nous pourrions même ajouter que plus grandes seront les femmes, plus grands seront les hommes. Ce sont elles qui, en les enfantant et en les élevant, font de ceux-ci ce qu'ils seront plus tard.

Evitons d'ailleurs de commettre l'erreur assez répandue d'associer le courage à une nécessaire dureté, voire brutalité, exclusive de tout sentiment délicat.

Quoi de plus émouvant que les gestes si fréquents d'extrême gentillesse de vieux baroudeurs, soudards en apparence, vis-à-vis de femmes et d'enfants. Quoi de plus étonnant que le spectacle de ces « durs à cuire » perdus dans des postes lointains, auxquels la simple vue de nos couleurs montant au haut du mât aux notes grêles d'un modeste clairon, arrache furtivement une larme. Et cependant, il en est souvent ainsi et c'est parce qu'ils sont susceptibles d'éprouver ces sentiments que ces guerriers sont véritablement des « hommes » dignes de respect et d'admiration.

Que l'on n'aille pas affirmer que tout cela est devenu étranger à la jeunesse actuelle. Sans doute semble-t-elle en partie s'en désintéresser momentanément.

Si regrettable que cela soit, ce n'est pas très grave, c'est un péché de jeunesse. Ce qui deviendrait dramatique pour l'avenir de notre pays malgré toutes les perspectives de succès qu'offrent à celui-ci les découvertes de ses chercheurs, de ses savants et de ses artistes, c'est que les jeunes ne redécouvrent pas peu à peu les véritables « vertus » de l'homme.

Ces retrouvailles, c'est à nous, les anciens, les parents, les éducateurs, de les leur faciliter.

Général Leridon

(Extraits tirés dans la revue « Le Souvenir Français »)

Les envolées de Ballooning Adventures

L'association belfortaine, Ballooning Adventures, présidée par Jean Becker et basée sur le terrain d'aviation de Belfort Chauvigny gère une flotte de six montgolfières, dont celle du Conseil général.

Présente depuis 1991 sur le terrain d'aviation, elle fait partie de l'ACBR, (Aéro-club de Belfort et sa région) et à ce titre participe à toutes les manifestations organisées sur le terrain. En général, durant l'été, les vols ont lieu de bonne heure le matin entre 5 h 30 et 6 h, pour admirer le soleil qui se lève au pied des Vosges. Et naturellement, l'association organise de nombreux baptêmes de l'air, au départ de Chauvigny mais aussi de Belfort, ou dans la vallée de Masevaux au-dessus de la Doller ou sur le plateau des 1000 étangs en Haute-Saône. Le tout se terminant par un casse croûte sur le bord de la nacelle.

Ballooning Adventures participe à de nombreux rassemblements en France et à l'étranger, et organise également des meetings, notamment dans le grand Nord en Laponie finlandaise en février quand les sapins recouverts de neige ressemblent à des

fantômes. Et chaque année, fin mai, la flotte de Ballooning se retrouve avec une vingtaine de pilotes français mais aussi étrangers au-dessus des châteaux de la Loire, où chaque matin les montgolfières prennent leur envol des châteaux les plus prestigieux, comme Chambord ou Cheverny.

Et tout le monde se retrouve en septembre pour les traditionnelles montgolfiades de Belfort qui ont vu le jour à l'initiative de Jean Becker en 1986. Rendez-vous les 5 et 6 septembre dans le ciel du Territoire qui pour l'occasion sera éclairé d'une multitude de bulles multicolores. Et tout au long de l'année, des élèves pilotes sont en école pour décrocher leur licence, véritable sésame pour découvrir le Territoire de Belfort vu du ciel.

Ballooning Adventures, 4 rue des Champs 90800 Bavilliers
Tél : 03 84 22 08 17. - Email : jb.ballooning@voila.fr.

Le ballon du conseil général prêt à décoller de l'aéro-club lors de portes ouvertes.



à votre service
depuis 1964

TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
AMÉNAGEMENT
DE COURS

SARL **GEORGES
USSON**

EVETTE SALBERT

☎ **03 84 29 20 52**
06 02 39 98 25 georges-husson@orange.fr

Aéromodélisme

Aéromodélisme à Sermamagny

L'activité aéromodéliste a repris à la maison Bardy en octobre dernier et s'est poursuivie régulièrement jusqu'à la période de vacances fin juin. Cette activité est organisée conjointement entre l'Association Trait d'Union de Sermamagny et le Modèle Air Club de Belfort. Deux modèles réduits d'avions, à propulsion électrique ont été construits sous le contrôle et avec les conseils de **Michel Heidet**, modéliste chevronné que nous remercions vivement. L'activité est accessible à tous et en particulier aux jeunes. Elle reprendra début septembre les mercredis après midi de 16 à 18h. Nous invitons les jeunes et les moins jeunes à venir nous rendre visite afin de découvrir et pourquoi ne pas partager

quants régulièrement présents : avions, planeurs et hélicoptères y évoluent et les multi rotors (drones) font leur apparition au sein du club. Le développement récent de la propulsion électrique a permis de réduire notablement le niveau



notre passion.

Lorsque sa construction est terminée, il faut faire voler l'aéromodèle : la plateforme aéromodéliste de l'aérodrome de Belfort Chauvigny, située sur la commune de Sermamagny connaît une fréquentation soutenue avec plus de 50 prati-

sonore des aéromodèles dont la plupart sont maintenant silencieux. Une campagne de mesure de bruit a toutefois été réalisée cette année afin de vérifier la conformité des modèles aux recommandations de la Fédération Française d'Aéromodélisme : tous les modèles testés étaient conformes, cependant certains présentaient une tonalité marquée pouvant être audible dans le voisinage. L'entraide au sein du club a permis de définir des solutions et de les partager afin de définir la solution optimale conduisant à l'élimination de cet inconvénient.

Comme chaque année, le club a participé à la Journée Portes Ouvertes de l'aérodrome et nos aéromodèles ont retenu l'intérêt de nombreux visiteurs.

Michel THIERY
Président du Modèle Air Club de Belfort

Marie-France Coiffure
à domicile

Toutes prestations chez vous sur simple appel :

- Coupes, permanentes...
- Coiffures de mariées...

Tél : 03 84 29 14 70

Port : 06 87 40 25 72

Vente de produits de qualité professionnelle :

SHAMPOOING, LAQUE,
DEJAUNISSEUR,

**Voiland
Fleurs**

Fleurs Naturelles
Fleurs Artificielles
Plaques Funéraires

2bis rue de Turenne 90300 VALDOIE
☎ 03 84 26 17 26